

atteindre une cohérence globale en matière de politique étrangère et économique, et à consulter davantage le public. Nous veillerons à ce que le Ministère s'acquitte de son rôle en prenant sous sa responsabilité des domaines qui ne sont couverts par aucune autre section du gouvernement, soit : la politique et les relations bilatérales et multilatérales; la politique et la promotion commerciales; l'aide aux Canadiens à l'étranger; le droit international et la négociation des traités; enfin, les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces à l'extérieur du Canada.

Parallèlement aux améliorations que la « **Nouvelle Approche @ l'oeuvre** » apporte au Service des délégués commerciaux, nous appuyons fermement le projet pilote « **e3** » (anciennement connu sous le nom de « **Working Smarter** ») qui progresse sous la direction de David Mulroney. Ces deux initiatives devraient permettre de clarifier les domaines où nous excellons, nous aider à nous concentrer sur la prestation de services à haute valeur ajoutée à la clientèle, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, ainsi qu'à gérer les lourdes charges de travail qui ont affecté le moral et perturbé la vie familiale de tous au sein du Ministère.

Nous reconnaissons le défi important que posent ces efforts au niveau de la « culture organisationnelle » d'une organisation qui a toujours été très fière de sa capacité d'entreprendre n'importe quelle tâche n'importe où. Malheureusement, nous ne pouvons plus continuer ainsi. Nous devons nous montrer fermes envers nous-mêmes et honnêtes envers ceux qui font appel à nos services.

Troisièmement, conformément aux priorités du Ministère, nous renforcerons et étendrons nos partenariats officiels – avec d'autres ministères, avec d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'avec le secteur privé, en nous concentrant plus particulièrement sur les domaines où nous devons encourager la réussite d'autres intervenants, domaines qui ne sont pas « essentiels » au mandat du MAECI, ou qui sont couverts par des mandats différents.

Nous pensons plus particulièrement aux partenariats naturels qui existent pour promouvoir le commerce et l'investissement (Équipe Canada inc et Partenaires pour l'investissement au Canada), pour faire la promotion du Canada à l'étranger, pour mettre en oeuvre le programme environnemental international du gouvernement, ainsi qu'aux partenariats mis sur pied dans les domaines universitaire et culturel. Certains de ces partenariats sont déjà bien avancés sur le plan institutionnel; d'autres en sont encore aux premières étapes de leur création.

Des partenariats doivent également être créés « à l'interne » entre les divers secteurs d'activités, les différentes directions et même au sein des unités. Les gestionnaires devront ainsi encourager la coopération et le partenariat et appuyer le travail horizontal.

Quatrièmement, nous entendons revoir et redéfinir les fonctions de communication au sein du MAECI, le but étant d'échanger les informations et de promouvoir la transparence de manière plus efficace, aussi bien au niveau interne qu'externe, et d'avoir une vision plus claire de ce que nous réalisons en tant que ministère et gouvernement.

Nous accorderons aux communications toute l'attention qu'elles exigent. Une étude à ce sujet est déjà en cours.

Nous estimons que tous nos employés, au Canada et à l'étranger, qu'ils soient Canadiens ou non Canadiens, doivent connaître la vision que leurs sous-ministres ont du ministère des